

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU 09 Mai 2011

Présents : M. SERVANT André, Mme HAMOURIT Béatrice, Mme KERBAGE AL KHAL Lina, M. GILETTI Frank, M. CARPENESE Jean-Yves, Mme BARRAGE Claudine, M. FAKHOURY Hassan, Mlle FAYAD Myrna, Mme AMMAR Sara, Mme MAZBOUDI WAZZAN Sophie, Mme ITANI Mayada, Mme DEMARQUET Mireille, Mme OUNSI Katia, Mme JABER Solange, Mme YOUNES Zeina, M. KABALAN Jad, Mlle EL SAWAF Rana, Mme REVERS/HADDAD Denise, Mme TIMANI GEBARA Dima, M. GEBARA Georges.

Absents excusés : M. VALLANO Joseph, M. RIQUIER Sylvain, M. MAINGUY Jean-Louis, M. LAUGEL Marcel, M. DAGHER Fawzi, M. MOPPERT Michel, M. SEGONE Daniel, Mme DEAIBES May, Mme CHEHOURY Nadine, Mme HARMANANI Maya, M. KAMMOURIEH Ayman, Mme ANGHELOPOULOS Agapie.

Invité : M. HILD Arnaud.

Secrétaire de séance : Mme SAID Maram.

Le quorum étant atteint, M. Servant, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du conseil d'établissement à 16h00.

M. le Proviseur remercie tous les membres de leur présence, M. Hild enseignant du primaire qui est invité, les deux nouveaux membres du comité des anciens : M. Gébara et Mme Timani Gébara, et la conseillère A.F.E Mme Revers Haddad, et présente les excuses des membres qui ont fait savoir qu'ils étaient empêchés.

M. Servant accueille parmi les présents Mme Lina Kerbage Al Khal, nouveau censeur et lui souhaite un bon travail au sein de l'équipe de direction du Collège Protestant Français.

M. Servant adresse ses sentiments les plus chaleureux au comité des anciens pour leur travail pendant le week-end du 7 et 8 mai lors du tournoi « Adam Hallal » qui était un très beau week-end sportif. Il en profite aussi pour féliciter les membres élus au Comité des anciens le 15 Avril 2011.

Le secrétariat est assuré par Mme Maram Saïd.

Les membres qui ont droit au vote sont au nombre de 17 à l'ouverture des travaux du Conseil d'Etablissement.

M. Servant rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 24 février 2011
- 2) Les postes de professeurs résidents à la rentrée 2011 : situation.
- 3) Les postes de professeurs expatriés à la rentrée 2011 (situation) et à la rentrée 2012 (maintien et ouverture).
- 4) Voyage scolaire des élèves de CM2 au printemps 2012 (pour approbation).
- 5) Questions diverses.

1) Approbation du compte-rendu relatif à la réunion du conseil d'établissement du 24/02/2011 :

Le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce compte-rendu. Le compte-rendu de la séance du 24/02/2011 est adopté à l'unanimité des présents.

2) Les postes de professeurs résidents à la rentrée 2011 : situation

2 postes étaient à pourvoir cette année :

- Un poste en histoire – géographie : le professeur retenu est Mme Emmanuelle Chelhot, professeur certifié d'histoire – géographie ; ce poste est vacant en raison du départ à la retraite de Mme Véronique Karam.
- Un deuxième poste vacant est celui de mathématiques, mais aucune candidature n'a été suivie d'un accord de la part des demandeurs ; donc ce poste restera vacant pour l'année scolaire 2011-2012.

3) Les postes de professeurs expatriés à la rentrée 2011 (situation) et à la rentrée 2012 (maintien et ouverture)

a) 4 postes à pourvoir à la rentrée 2011 :

- Un poste de Maître Formateur, professeur des écoles qui sera conseiller pédagogique pour les établissements français. Il s'agit de M. Claude Soum.
- Un poste de Lettres Classiques ; l'AEFE n'a pas pu procéder à ce recrutement, il est en cours.
- Un poste de Sciences Economiques et Sociales, ce professeur sera conseiller pédagogique. L'AEFE est en cours de recrutement.

- Un poste de directeur d'école qui a été pourvu par M. Stéphane Sinnaeve.

b) La rentrée 2012 :

L'AEFE demande de faire remonter les demandes de postes d'expatriés pour la rentrée 2012. Plusieurs situations se présentent :

- Création de postes
- Reconduction de postes
- Suppression de postes

Le proviseur fait 2 propositions au conseil :

1. Création d'un poste de professeur expatrié en mathématiques, non pourvu cette année en contrat résident. Les motifs sont les mêmes que ceux évoqués il y a un an : nécessité d'enseigner dans le cycle terminal (S); le recrutement d'un professeur résident a été impossible (cf plus haut).
M. Le Proviseur soumet au vote la création de ce poste.
Avis favorable à l'unanimité.
2. Reconduction du poste de Sciences Physiques qui répond réellement aux besoins de notre établissement. Ici aussi il s'agit d'enseigner la discipline dans le cycle terminal (S).
Avis favorable à l'unanimité.

4) Voyage scolaire des élèves de CM2 au printemps 2012 (pour approbation)

Le voyage est présenté par M. Hild, professeur des écoles, à partir d'un document projeté. C'est un projet de voyage à Paris qui s'adresse aux 4 classes de CM2 d'une durée de 8 jours pendant la semaine du baccalauréat français 2012 (fin mai, début juin 2012).

Les objectifs visés par le projet :

En groupe

- Donner du sens aux apprentissages dans les différentes disciplines :
 - Français (écritures de lettres, participation au blog, carnet de voyage, exposés oraux etc....).
 - Mathématiques (résolution de problèmes autour du budget, des distances à parcourir et des durées, conversion de monnaie etc...).
 - Histoire (observation des traces du passé).
 - Géographie (lecture de plans et de cartes, découverte de la capitale française).
 - Sciences (manipulations, observations, expérimentation sur des sujets concernant les programmes de CM2, à la cité des Sciences).
- Développer l'autonomie des élèves.

Le centre organisateur est « Paris d'enfants ». Pour que ce projet se réalise dans les meilleurs conditions, le nombre d'élèves doit dépasser 75% de l'effectif total des CM2 de 2011/2012 (soit trois classes).

Voici le programme de ce voyage avec guide :

- Croisière sur la Seine et découverte des grands monuments de la capitale.
- Visite de la Tour Eiffel et repérage du parcours réalisé lors de la croisière.
- Visite du château de Versailles.
- Visite du Musée et du Palais du Louvre.
- Découverte de l'ancien village de Montmartre.
- Visite de la cité des Sciences et de l'Industrie.
- Visite de l'Hôtel des Invalides.
- Spectacle artistique et culturel (sans guide) à choisir dans les programmations 2012.

Pour éviter que les élèves ne partent avec leur portable, il y aura une permanence téléphonique à l'école, du lundi au vendredi, de 8h05 à 15h10, un suivi des activités et de la vie en groupe chaque jour par le biais d'un blog ainsi qu'un mail collectif et une possibilité de deux appels par enfant (à l'arrivée et au cours de séjour).

Coût : 1800 dollars par élève tout compris (estimation pouvant varier en fonction du cours de l'Euro et du prix des billets d'avion).

Le nombre d'accompagnateurs dépendra du nombre d'enfants partants. Légalement, il faut avoir un accompagnateur pour dix élèves mais M. Hild souhaiterait en avoir un de plus pour pouvoir effectuer un roulement entre les accompagnateurs.

M. Servant demande s'il y a eu un sondage auprès des parents.

Le sondage a été réalisé par M. Carpanèse : 67% des parents ont répondu positivement. D'après M. Carpanèse, il faut faire une formation aux enfants et auprès des parents angoissés, soucieux et inquiets. Ce projet pédagogiquement est de très grande qualité mais délicat à gérer.

Mme Zeina Younes ajoute que d'ici l'année prochaine, le nombre d'élèves participant au voyage pourra augmenter pour atteindre 90 élèves.

Selon M. Servant, on ne doit pas fermer toutes les hypothèses un an avant, même si seulement deux classes arrivent à faire ce voyage, ce sera une bonne expérience. L'idée essentielle, c'est l'intérêt de la classe et des élèves.

Le Proviseur soumet au vote le projet de voyage des élèves de CM2. Avis favorable à l'unanimité moins une voix (abstention).

Dans le même sujet, Le Proviseur indique que l'organisme « Paris d'enfants » demande que le CPF s'engage financièrement dès à présent à payer une somme de 10.200 euros. Mais au cas où ce voyage devait être annulé, le montant ne serait pas remboursable.

Mme Barrage propose de demander à chaque parent de verser la somme de 100 euros de manière à assurer les 10.200 euros; ainsi, les parents se sentiront engagés puisque cette somme est non remboursable.

M. Servant obtient que le conseil donne l'autorisation de s'engager dès le mardi 10 mai pour 80 élèves à condition de prendre contact avec le centre organisateur pour l'informer que dans les trois semaines à venir le CPF va confirmer le nombre d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Servant remercie les membres du conseil de leur participation et lève la séance à 17h10.

André SERVANT

Maram SAID

Président de séance

Secrétaire de séance